



ID: 031-253102297-20240405-D24_04_504-DE



IV - PROGRAMME D'ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT

IV.1 - PROGRAMME D'ACTIONS ET PLAN DE FINANCEMENT - SAGE

IV.1.2.2 - SAGE « Vallée de la Garonne » - Action thématique « Dynamique sédimentaire »

DÉLIBÉRATION N° 24-04-504

Le vendredi 5 avril 2024 à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Études et d'Aménagement de la Garonne, convoqué par courrier le 23 mars 2024, s'est réuni à l'Hémicycle du Conseil départemental de Lot-et-Garonne à Agen (47).

Est désigné comme président de séance M. Jean-Michel FABRE Est nommé comme secrétaire de séance M. Thierry SUAUD

NOM DU DELEGUE	PRESENT A DONNE POUVOIR		A : NOM DU DELEGUE	EXCUSE	VOTE		
					Pour	Contre	Abstentio
EGION OCCITANIE (4X11)		,					
Jean-Louis CAZAUBON	OUI				11		
Patrice GARRIGUES	NON	OUI	M. CAZAUBON	OUI	11		
Yann HELARY	OUI				11		
Mélanie TISNÉ-VERSAILLES	NON	OUI M. HELARY		OUI	11		
EGION NOUVELLE-AQUITAINE (4X9)						
Marie-Laure CUVELIER	NON	NON		OUI			
Delphine EYCHENNE	NON			oui			
Annick COUSIN	NON	NON		NON			
Henri SABAROT	Henri SABAROT NON OUI M. F.		M. FABRE	OUI	9		
				·		•	
EPARTEMENT DE LA HAUTE-GA	ARONNE (2x13)		11				
Jean-Michel FABRE	OUI				13		1
Thierry SUAUD	OUI				13		
EPARTEMENT DU TARN-ET-GAI							
Alain BELLOC	OUI				10		
Emmanuel CROS	NON	OUI	M. BELLOC	OUI	10		
EPARTEMENT DU LOT-ET-GARG	ONNE (2x9)						
Philippe BOUSQUIER	иои	QUI	M. VO VAN	oui	9		
Paul VO VAN	OUI				9		
EPARTEMENT DE GIRONDE (2X	8)						
Martine COUTURIER	OUI			1	8		_
Hervé GILLÉ	NON	OUI	M me COUTURIER	OUI	8		
	-			11_			

Membres en exercice	16	Suffrages exprimés	133
Membres présents	7	Vote pour	133
Membres représentés	6	Vote contre	0
Membres absents excusés	8	Majorité absolue	67,5
Nombre de votants	13		
Appréciation du quorum	9	7	



ID: 031-253102297-20240405-D24_04_504-DE

DÉLIBÉRATION N°24-04-504

VU le SAGE « Vallée de la Garonne » approuvé le 21 juillet 2020 après enquête publique,

VU le protocole d'accord avec la CLE pour porter la mise en œuvre du SAGE,

VU le procès-verbal de la séance plénière de la CLE Garonne du 15 février 2024, notamment l'avis favorable sur sa feuille de route 2024.

VU le débat d'orientations budgétaires en date du 6 mars 2024,

VU le vote du budget primitif du budget principal du SMEAG en date du 5 avril 2024,

VU le rapport du Président,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE COMITÉ SYNDICAL :

DÉCIDE de poursuivre les animations thématiques des travaux de la CLE du SAGE « Vallée de la Garonne » et d'y affecter, en 2024, 0.395 ETP Equivalent Temps Plein (ETP) valorisés globalement à 23 377,53 € (salaires chargés prévisionnels pour 2024), y compris frais indirects associés (20 %),

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

SAGE - Action dynamique sédimentaire

	Anima	ation Frais d		Prestations (solde étude	
	En ETP	En€TTC	structure 20%		
80 828	0,395	19 481,28	3 896,26	57 450,00	

	Taux d'a	Taux d'aide Objet		Assiette retenue Objet		Montant de l'aide Objet		Taux de financement réel
	Obje							
Financeurs	Animation + frais de structure 20 %	Prestations	Animation + frais de structure 20 %	Prestations	Animation + frais de structure 20 %	Prestations (pour mémoire aide notifiée en 2023)		
AEAG	50,00%	50,00%	23 378		11 689		11 689	
AEAG	50,00%	50,00%		47 875		23 938	23 938	
					Financement e	extérieur	35 626	44,08%
					Autofinancem	ent	45 201	55,92%
					Coût total		80 828	100,00%

DIT que les crédits nécessaires à ces actions sont prévus au budget 2024 du SMEAG,

SOLLICITE, au titre de cette animation, un financement auprès de <u>l'Agence de l'Eau Adour-Garonne de 50 %</u>,

AUTORISE le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette animation et à signer tout document s'y rapportant.

Fait à Agen, le 5 avril 2024 Pour extrait conforme,

> Le Président, Jean-Michel FABRE

Le Secrétaire,